

Vos questions / nos réponses

Cannabis

Par [Zach](#) Postée le 11/01/2023 22:10

Mon fils a 29 ans il fume depuis 11ans, il est addict. il a tous les symptômes de l'addiction. Il est agressif, des idées noirs, dépressif. Il est seul, il vit un enfer. Pour moi sa mère c'est cauchemar, je ne sais pas comment l'aider. Cela fait des années que je le supporte. Il a cassé des portes des fenêtres.... ce cauchemar dure depuis des années. Je n'en peux plus. Il ne veut pas consulter, il a peur des antidépresseurs, mais il s'enfonce et moi avec. Je suis seule à m'en occuper. Il a été au CSAPA de notre ville c'était un échec, il a arrêté d'y aller au bout du 3eme rendez vous. Il n'a pas vu de médecin. Et je suis revenue au point de départ. Je l'aime tellement que je préfère le voir mort . Je suis arrivée au point de souhaiter sa mort pour qu'il arrête de souffrir. Je ne sais pas quoi faire.

Mise en ligne le 13/01/2023

Bonjour,

Nous sommes sensibles à votre détresse liée à la situation de votre fils.

Vous nous indiquez qu'il est consommateur de cannabis depuis plusieurs années. Vous nous décrivez un repli et un mal-être pouvant le conduire à se montrer agressif et violent.

Il s'est rendu dans un CSAPA mais n'a pas donné suite à cette démarche de soins. De plus, il refuse toute aide ou traitement.

La difficulté dans cette situation est que sa souffrance vous désespère et vous décourage.

Plus qu'une problématique d'addiction, il est probable que celle-ci soit la conséquence de souffrances psychologiques plus profondes et plus ancrées. Le cannabis est sans doute la solution certes inadaptée, que votre fils a trouvé pour apaiser son malaise.

En revanche, le comportement agressif et violent n'est pas justifiable, quand bien même ses souffrances ou frustrations le dépassent.

Dans la mesure où votre fils est le seul à pouvoir décider de se soigner, nous vous encourageons à vous faire aider en votre qualité de proche.

Au CSAPA des consultations dédiées à l'entourage de l'usager sont proposées. Elles pourraient vous permettre d'évoquer ce que vous vivez face au comportement de votre fils, son incapacité à changer ou à solliciter une aide adaptée.

Les professionnels formés à ces problématiques seront en mesure de vous conseiller et de vous soutenir. L'idée étant d'ajuster votre positionnement en vue de susciter des changements chez votre fils. Cet espace d'écoute sera une opportunité pour faire le point sur vos propres limites et les moyens de les faire respecter pour ne plus subir cette situation. Il est important que vous trouviez de la ressource pour prendre du recul, vous préserver et faire évoluer la situation.

Les consultations sont confidentielles et gratuites.

Par ailleurs, sachez que le recours au médecin de famille peut également représenter un appui aidant.

En attendant, nous vous transmettons un lien en bas de page concernant les aides possibles pour l'entourage.

Enfin, pour toute autre information ou conseil, vous pouvez également joindre notre service d'écoute qui accessible tous les jours de 8h à 2h, au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou par tchat via notre site internet de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le week-end.

Avec tous nos encouragements.

Bien à vous

En savoir plus :

- [Se faire aider](#)